

Foyer de Vie

Plateau de Cazelles
BP 5
11390 CUXAC-CABARDES
☎ 04.68.26.62.45
☎ 04.68.26.60.65
e-mail : foyer.occ@wanadoo.fr

Cuxac-Cabardès, le 14 janvier 2020

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du lundi 09 décembre 2019

Membres Présents : M. Gilles ABESCAT – M. Denis BAUDUIN – Mme Madeleine FARELLA - Mme Christine PRETTO - Mme Elisabeth RUIS – Mme Isabelle VIAL - M. Anthony VIDAL

Personne invitée : Mme Cécile PONS

Personnes excusées : Mme Nicole LESAGE – Mme Véronique COMTE

Autres Personnes : M. Luc MAUBISSON, Directeur - Mme M-Claude DUFFAU, Secrétaire

Ordre du jour de la réunion :

- ↪ Approbation du relevé de conclusions du CVS du 23/09/2019.
- ↪ Visite du président du conseil départemental de l'Aude.
- ↪ Services spécifiques :
 - Projet de création SAJ / SAFS.
- ↪ Prix des services :
 - Prix de journée prévisionnel 2020.
 - Augmentation A.A.H. au 1^{er} novembre 2019.
- ↪ Organisation intérieure et vie quotidienne :
 - Sortie Carcassonne : changement de l'horaire de rendez-vous du vendredi.
 - Droit de vote aux majeurs sous tutelle.
 - Argent de poche perception.
- ↪ Les activités / les animations :
 - Atelier sur les goûters.
 - Point sur les activités, les animations.
- ↪ Projet de travaux et d'équipements :
 - Travaux 2020.
- ↪ Suivi des demandes formulées au dernier CVS par les membres représentant les personnes accueillies.
- ↪ Questions des membres représentant les personnes accueillies.
- ↪ Informations diverses.

La séance est ouverte à 15h00, par M. Denis BAUDUIN, Président du C.V.S.

Approbation du relevé de conclusion du C.V.S. du 23 septembre 2019

Le directeur sollicite les membres du C.V.S. pour savoir s'ils ont des remarques à formuler à l'égard du relevé de conclusions du C.V.S. du 23 septembre 2019.

Celui-ci n'appelant aucune observation, il est donc approuvé à l'unanimité.

Visite du Président du Conseil Départemental de l'Aude

Le président du conseil départemental de l'Aude, André VIOLA, et la vice-présidente, Hélène SANDRAGNE, sont venus visiter le Foyer de Vie de Cuxac-Cabardès, le 18 novembre 2019.

Etaient aussi présents : le chef de cabinet, François-Xavier BARTHES ; les trois conseillers départementaux du conseil d'administration, Muriel CHERRIER, Stéphanie HORTALA et Christian RAYNAUD ; ainsi que le maire de la commune, Paul GRIFFE, (président du conseil d'administration). M. Denis BAUDUIN, président du conseil de la vie sociale, a participé à la rencontre.

Après la visite, une réunion de travail a permis au directeur d'exposer aux élus les projets d'avenir.

En fin de rencontre, le président VIOLA a souligné la pertinence de ces projets qui s'inscrivent bien dans la politique médico-sociale du département de l'Aude.

(Cf. article de presse – L'Indépendant du 25.11.2019).

Services spécifiques

- Projet de création SAJ / SAFS.

Le directeur explique qu'il continue à travailler sur le projet de création d'un Service d'Accueil de Jour (SAJ) et d'un Service d'Accueil Familial Spécialisé (SAFS).

La prochaine étape consiste à la rencontre du directeur de l'IFREP, programmée le 17 décembre. Il travaillera avec nous la partie relative à l'accueil familial.

En terme de prestations, si le projet est validé, le Foyer de Vie sera en mesure d'offrir trois types de placements : internat / 1/2 internat / accueillants familiaux.

La réponse définitive est attendue en début d'année de la part du Conseil Départemental et le CVS sera tenu informé.

Prix des services

- Prix de journée prévisionnel 2020 :

Le prix de journée prévisionnel pour 2020 s'élève à 165.99 Euros. Soit + 7.44 % par rapport au prix de journée 2019 fixé à 154.50 Euros. L'augmentation est justifiée par des retards accumulés sur le groupe II relatif aux charges de personnel.

- Augmentation A.A.H. au 1^{er} novembre 2019 :

L'AAH a été revalorisée au 1^{er} novembre 2019.

→ AAH à taux plein mensuel = 900 Euros (soit + 40 Euros)

→ 30 % de l'AAH mensuel = 270 euros (soit + 12 Euros).

Le directeur explique ce que représente l'AAH : c'est une prestation donnée aux personnes qui sont en situation de handicap pour compenser un salaire.

Une partie est reversée au Foyer de Vie pour participer aux frais de prise en charge et l'autre partie, appelée « le laissé à disposition », est conservée au profit du résident.

Organisation intérieure et vie quotidienne

- Sortie Carcassonne : changement de l'horaire de rendez-vous du vendredi :

Pour des raisons d'organisation, (adéquation avec bus Limoux), une modification de l'horaire de rendez-vous des sorties familles « Carcassonne » à la « Gare SERNAM », le vendredi, a été mise en place :

- Il est, depuis le 25 octobre 2019, fixé à 14h00 (au lieu de 13h30).

Pas de changement en ce qui concerne le retour, le lundi.

Les familles concernées ont été averties d'abord par téléphone, puis par courrier.

Le directeur profite de ce sujet pour rappeler la nécessité pour les familles de respecter les horaires des points de rendez-vous, qu'il s'agisse des sorties « Carcassonne » ou « Narbonne ». En effet, un manque de ponctualité peut engendrer des décalages sur les points de rendez-vous suivants et par conséquent bousculer le reste du planning.

- Droit de vote aux majeurs sous tutelle :

Une loi datée du 23.03.2019 rétablit le droit de vote aux majeurs sous tutelle.

Avant cette loi, c'était le juge qui, lors de l'ouverture ou le renouvellement d'une mesure de tutelle, statuait sur le maintien ou la suppression du droit de vote de la personne protégée. Ceci étant abrogé, le droit de vote aux majeurs sous tutelle est donc restitué.

Quelles mesures au sein du Foyer de Vie pour un vote accessible ? Les éducateurs se mobilisent actuellement sur le sujet :

- dans un premier temps : une information générale sur ce droit sera faite aux résidents.
- ensuite, si l'exercice du droit est validé par la personne, elle sera accompagnée dans les étapes suivantes à travers différents outils (ex : vidéo).

- Argent de poche perception :

A partir de juillet 2020, la Perception de Cuxac-Cabardès ne sera plus en mesure de délivrer des espèces : une solution de remplacement a donc été demandée aux représentants légaux des résidents qui vont actuellement chercher leur argent de poche à la Trésorerie. Ceux qui n'ont pas encore répondu seront à nouveau sollicités.

Les activités / les animations

- Atelier sur les goûters :

Cf. compte-rendu de Mme MAUX, Diététicienne.

- Point sur les activités, les animations :

Depuis le dernier C.V.S., ont eu lieu :

- 5 séances de tir à l'arc organisées par le conseil départemental en octobre et novembre ;
- 11/10 Reprise du sport adapté à Trèbes ;
- Contes en montagne Noire : le vendredi 12/10 à Cuxac - le vendredi 18/11 à St Denis ;
- Reprise de la catéchèse en octobre (une fois par mois) ;
- Reprise du judo ;
- Après-midi dansante à Cuxac d'Aude le 15 octobre ;

- 30/10 Fête des châtaignes : les foyers de vie de Cuxac d'Aude et de Pennautier sont venus participer à la fête ;
- 02/11 Match de rugby à Carcassonne : USC / Biarritz ;
- 11/11 Fête de la St Martin à Saissac ;
- 01/12 Marché de Noël à Cuxac.

Projet de travaux et d'équipements :

- Travaux 2020 :
 - Remplacement des fenêtres et encadrements de fenêtres et portes fenêtres sur toutes les façades concernées par le PPRT ;
 - Mise en conformité accessibilité handicap et PMR (personnes à mobilité réduite) ;
 - Patio terrasse bois pour réduire la réverbération de la chaleur et rehausser les seuils des portes fenêtres. Créer un accès au patio dans le hall côté Forum ;
 - Aménagement du salon des résidents dans le Forum. Isolation complète de ce local, extracteur d'air surpuissant, installation de stores électriques ;
 - Climatisation de la lingerie, des ateliers, du Forum, de la salle de réunion ;
 - Carrelage des 6 studios restants ;
 - Réhabilitation de 38 salles de bains des résidents ;
 - Remplacement du SSI (établissement type J) ;
 - Création d'un espace Snoezelen et un espace balnéo ;
 - Installation du studio d'accueil dans l'ancienne salle de bains ;
 - Changement de l'éclairage extérieur du foyer ;
 - Réfection du revêtement extérieur entre les ateliers ;
 - Installation de bandes antidérapantes dans la cour devant les garages ainsi que devant le T2 ;
 - Remplacement des gardes corps des studios des résidents ;
 - Remplacement éclairage des circulations ;
 - Remplacement des portes d'entrée des trois ateliers ;
 - Changement d'un véhicule 9 places.

Suivi des demandes formulées au dernier CVS par les membres représentant les personnes accueillies.

- C.V.S. du 28 mars 2019 :

Objets	C.V.S du 28 MARS 2019
Cabane non-fumeur : où en est le projet ?	En 2019, la priorité avait été donnée au chalet. Suivi : achat de la cabane non-fumeur prévu en 2020. A été incorporé dans le plan pluri annuel d'investissement.

- C.V.S. du 23 septembre 2019 :

Objets	C.V.S du 23 SEPTEMBRE 2019
Les Résidents demandent que, l'été prochain, les studios soient équipés de ventilateurs.	Cette demande avait été accordée. L'achat devra être pris en charge par les résidents qui en deviendront propriétaires. Suivi : rappeler aux référents de se remobiliser sur cette question avant les fortes chaleurs.

Ils souhaiteraient que l'atelier bricolage reprenne avec l'achat de nouveaux matériels.	Suivi : plusieurs résidents sont à l'origine de cette demande. Actuellement, l'atelier est pratiqué dans le cadre des activités de création de l'AM et ne constitue donc pas une activité à part entière. Mais, en 2020, l'acquisition de nouveaux matériels permettra de la réactiver de manière régulière, à condition que tous les outils soient mis sous clé afin d'enrayer les disparitions.
---	---

Questions des membres représentant les personnes accueillies

- C.V.S. du 09 décembre 2019 :

Objets	C.V.S du 09 décembre 2019
Les résidents demandent un tableau d'affichage plus grand pour le forum avec des pinces pour accrocher les documents.	Réponse : effectivement, le tableau actuel est trop petit. Suggestion à réfléchir : tapisser tout un pan de mur avec du liège, ce qui optimiserait l'affichage.
Les résidents demandent la possibilité d'aller à la fête foraine et la magie de Noël.	Réponse : C'est prévu dans le programme des fêtes. Pour la fête foraine, cela demande une organisation.
Les résidents demandent de pouvoir manger en petits groupes à la cafétéria.	Réponse : des restaurants sont prévus pour les fêtes. Pour la cafétéria, voir de remettre ces sorties en place en 2020, au rythme d'une fois par trimestre.
Les résidents demandent de créer une pièce pour mettre les ordinateurs.	Réponse : l'ancien petit salon tv pourrait être un lieu pour accueillir les ordinateurs, mais actuellement rien n'est arrêté concernant l'utilisation de cette pièce. Donc, pour le moment, les personnes qui utilisent les ordinateurs doivent continuer à cohabiter avec les personnes qui regardent la TV, le port du casque pour ceux qui veulent écouter de la musique favorisant les bonnes relations. Le directeur informe du recrutement, en janvier, d'un service civique chargé d'animer l'atelier informatique.
Les résidents demandent d'avoir NETFLIX sur la télé du forum.	La demande n'est pas collective. Demande refusée, étant donné qu'il y a déjà CANAL + et CANALSAT.
Les résidents demandent de faire des sorties cinéma, karting pour les vacances de Noël, et des marchés de Noël.	Pour le cinéma et les marchés de Noël, c'est prévu. Mais, pas de karting programmé pour le moment étant donné que les principaux intéressés seront prochainement en vacances en famille.
Les résidents demandent la possibilité d'avoir Internet sur les ateliers pour l'expression, journal.	Réponse : pour l'instant, techniquement ce n'est pas possible. Si besoin d'internet pour l'atelier Journal, possibilité d'y accéder depuis les ordinateurs du forum.
Est-il possible de procéder à des changements de studios	Réponse : début 2020, l'équipe pluridisciplinaire engagera une réflexion autour d'un mouvement qui vaudrait pour plusieurs personnes. Dans ces changements, on tiendra compte de plusieurs éléments : souhaits des résidents / équilibre dans les couloirs / ...

Informations diverses

- Développement durable :

Pour information, l'établissement s'est engagé dans un travail pour le développement durable. Un audit a été établi pour repérer les endroits sur lesquels nous pouvons faire des efforts pour la préservation de la planète. Par exemple : au niveau des déchets → on va améliorer nos pratiques ; au niveau des moyens de transport → on essaiera d'aller vers des véhicules moins polluants ; pour l'éclairage → on favorisera les basses fréquences, etc.
Un document a été établi, il va être exploité.

- QVT :

La qualité de vie au travail : l'établissement a également fait une enquête auprès des personnels pour connaître leur satisfaction au niveau de leurs conditions de travail. Les résultats sont favorables, plusieurs facteurs vont en ce sens. Le fait de manifester du bien-être au travail a une conséquence directe sur le degré d'implication auprès des résidents et de leur prise en charge.

- Date des vœux des résidents en présence du Maire, des Représentants du CA :

Le 10 janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la levée de séance à 16h30.

Le Président
Denis BAUDUIN

Le Président Suppléant
Gilles ABESCAT

FREDERIQUE MAUX
Diététicienne D.E
5, rue Jean de la FONTAINE
11000 CARCASSONNE
Tél. : 06.14.55.19.45

COMPTE RENDU DES ATELIERS SUR LES GOUTERS
DU FOYER DE VIE DE CUXAC CABARDES

13 Novembre 2019

Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec l'équipe éducative sur la problématique des goûters trop sucrés consommés au sein de cette collectivité, tant ceux fournis par les cuisines, que ceux achetés par les résidents de façon individuelle en présence souvent des éducateurs.

Objectif : sensibilisation des goûters trop sucrés.

Pour un côté ludique et éducatif, je me suis appuyée sur les dernières recommandations de l'Assurance Maladie dans le cadre du Programme National Nutrition Santé intitulé :

LIMITEZ VOTRE CONSOMMATION DE SUCRE TOUT EN RESTANT GOURMAND

J'ai également fait un tri nutritionnel sur les biscuits retrouvés dans les commerces et j'ai sélectionné quelques références pour une dégustation à l'aveugle de ces produits.

Déroulement de mon intervention sur chaque groupe

J'ai bien expliqué à chaque groupe de résidents que le but de ces ateliers était de les informer sur la surconsommation de sucre, que cela s'inscrivait dans une démarche de prévention nationale pour ne pas qu'ils ressentent une culpabilité ciblée.

Les sociétés agroalimentaires fabriquent des biscuits et apposent sur les emballages des allégations nutritionnelles fausses pour une vente optimisée.

Donc, je les ai rassurés sur 2 points essentiels :

- PAS DE SUPPRESSION DE GOUTERS
- MIEUX CHOISIR ET REPARTIR LES GOUTERS

Le sondage fait par groupe montre une appréciation très favorable des goûters **pain + chocolat** et **pain + fromage**.

La dégustation des biscuits secs moins riches en sucre a été plutôt appréciée en goût mais doivent être accompagnés de boissons chaudes comme café et tisane.

Les goûters moelleux restent appréciés dans l'ensemble même si certains les trouvent trop sucrés... !!!!!
Beaucoup d'autres questions ont été posées sur les boissons light, les barres de céréales et les pâtisseries réalisées et faites maison.

J'ai répondu à toutes leurs questions concernant les avantages ou inconvénients nutritionnels.

CONCLUSION

Après la commission menu du 13.11.2019, les pistes à mettre en place sont les suivantes :

- organiser et rythmer les goûters de la collectivité en fonction du repas de midi + ou – calorique.....après repas poisson/ goûter moelleux....à mettre en place avec la cuisine.
- 1 fois par semaine pain + chocolat
- 1 fois par semaine pain + fromage portion
- 1 fois par semaine fruit ou compote
- 1 fois par semaine pâtisserie réalisée maison
- pour les goûters libres, je proposerai une liste avec référence nutritionnelle adaptée....à débattre avec Mme Pons.

Frédérique MAUX.

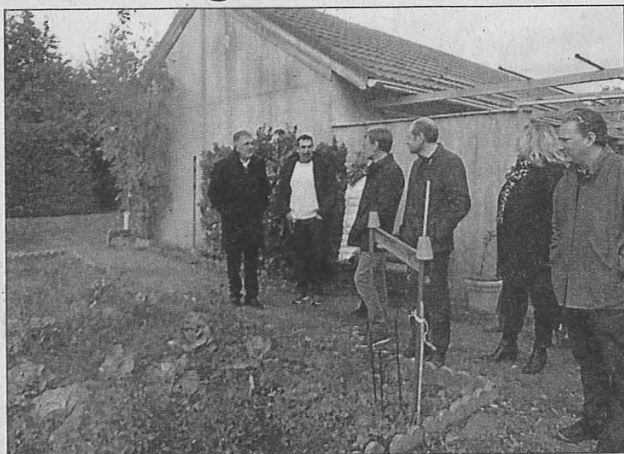
▶ DU CABARDÈS AU PIC DE NORE

L'Indépendant 25.11.2019

CUXAC-CABARDÈS

SOCIAL. Un projet d'accueil de jour est en préparation.

Le foyer de vie mis à l'honneur



▶ Les élus ont visité le potager.



▶ Luc Maubuisson, le directeur, accueille les élus.

Le président du conseil départemental de l'Aude, André Viola et la vice-présidente Hélène Sandragne, sont venus visiter le foyer de vie, le 18 novembre. Étaient aussi présents le chef de cabinet, François-Xavier Barthes, les trois conseillers départementaux du conseil d'administration, Muriel Cherrier, Stéphanie Hortala et Christian Raynaud, ainsi que le maire de la commune, Paul Griffe (président du conseil d'administration). Un résident, président du conseil de la vie sociale a participé à la rencontre.

Cet établissement public personnalisé prend en charge avec hébergement 40 adul-

tes en situation de handicap mental ou psychique. Une équipe pluridisciplinaire les accompagne dans leur vie quotidienne qui doit se rapprocher autant que possible de la vie ordinaire (vie sociale, vie affective, soins, activités d'expression et de création, culture, sport). Le bien-être des résidents, leur sécurité physique, affective, psychologique font partie des objectifs prioritaires du projet d'établissement.

■ Bien intégré dans le village

Le foyer de vie est bien intégré dans le village qui offre aux résidents des supports relationnels et de communication privilégiée.

Après la visite, une réunion de travail a permis au directeur, Luc Maubuisson, d'exposer aux élus les projets d'avenir.

Sur la base du projet Piveveau intitulé Zéro sans solution et du rapport Libaut, vers l'accueil familial salarié, le foyer de vie souhaite élargir sa palette de prestations pour mieux s'adapter aux nouveaux besoins des usagers. Personnaliser aussi ses réponses pour se rapprocher des problématiques de chaque usager et de leur famille. Diversifier ses supports d'accompagnement pour les adapter à leur trajectoire de vie et éviter les ruptures (enfance, âge adulte, vieillesse, dépendance). Un projet de

service d'accueil de jour est en préparation pour un accueil régulier ou séquentiel (amendement Creton, adultes isolés sans prise en charge médico-sociale, indication de répit pour l'usager et/ou sa famille).

Un projet de service d'accueil familial salarié permettant de professionnaliser ce métier qui viendra compléter l'offre de service pour l'avenir, tant pour les personnes en situation de handicap que pour les personnes âgées.

En fin de rencontre, le président Viola a souligné la pertinence de ces projets qui s'inscrivent bien dans la politique médico-sociale du département de l'Aude.